



Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada  
**Comité national sur les équivalences des  
diplômes de droit (CNE)**

# Plan de cours

## Recours

**(Révisé pour février 2019)**

**Les candidats doivent prendre note que le plan de cours pourrait être mis à jour de temps à autre sans préavis.**

**Il revient aux candidats de s'assurer d'avoir en main le plan de cours le plus récent.**



## Recours

### PLAN DE COURS ET EXAMEN

Ce cours comporte deux objectifs primaires. Premièrement, il présente aux candidats les principes gouvernant la disponibilité des recours financiers selon la common law. Deuxièmement, il couvre les nombreux recours équitables, leur portée et les considérations discrétionnaires qui influencent les tribunaux canadiens dans l'évaluation de leur disponibilité pour des cas précis.

L'examen pour ce cours est d'une durée de trois heures et se fait à livre ouvert. Il comporte des questions basées sur des problèmes exigeant des candidats qu'ils analysent et dépouillent une série de faits, qu'ils y appliquent les différentes lois applicables et qu'ils en arrivent à une conclusion. L'examen pour ce cours peut également comporter des questions à choix multiples ou des questions à réponse courte exigeant des candidats qu'ils démontrent leurs connaissances des principes en matière de recours en discriminant entre les arguments et les propositions fondés et non fondés.

### DOCUMENTS DIDACTIQUES

Le recueil de jurisprudence pour le cours est le suivant : J. Berryman et coll., *Remedies: Cases and Materials* (Toronto : Emond Montgomery, 7<sup>e</sup> éd., 2016). D'autres jugements obligatoires ne figurent pas dans le recueil de jurisprudence.

### LECTURES OBLIGATOIRES

La maîtrise des lectures obligatoires est essentielle afin de réussir l'examen pour ce cours. L'examen sera inspiré exclusivement de ces documents. Les candidats ayant acquis leurs connaissances de la loi des recours dans un autre cours fondé sur des documents didactiques différents ne sont probablement pas adéquatement outillés pour réussir l'examen pour ce cours.

#### ***Recueil de jurisprudence***

Les parties suivantes du recueil de jurisprudence pourraient faire l'objet de questions d'examen :

- chapitre 1 (sauf les pages 207 à 237)
- chapitre 2 (seulement les pages 239 à 243)
- chapitre 3
- chapitre 4 (sauf les pages 408 à 436)
- chapitre 6
- chapitre 7 (sauf les pages 647 à 714)
- chapitre 8 (sauf les pages 773 à 791 et 870 à 888)
- chapitre 9
- chapitre 10 (seulement les pages 1019 à 1034)
- chapitre 11
- chapitre 12 (seulement les pages 1217 à 1229)

***Jurisprudence supplémentaire obligatoire (sur la page qui suit)***



Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada  
**Comité national sur les équivalences des diplômes de droit (CNE)**

***Jurisprudence supplémentaire obligatoire***

La **jurisprudence supplémentaire suivante pourrait faire l'objet de questions d'examen** (le sujet et la section pertinente du recueil de jurisprudence sont indiqués pour chaque arrêt) :

JURISPRUDENCE	SUJET	RECUEIL
<i>Evans c. Teamsters Local Union No. 31</i> , (2008) 1 R.C.S. 661, 2008 CSC 20.	Limitation du préjudice	Chap. 1 (IV)(A)
<i>Bowes c. Goss Power Products Ltd.</i> (2012), 293 O.A.C. 1; 2012 ONCA 425	Limitation du préjudice	Chap. 1 (IV)(A)
<i>John Hallam Ltd. c. Bainton</i> (1920) 54 D.L.R. 537, 60 RCS 325	Perte évitée	Chap. 1 (IV)(E)
<i>Nesi Energy Marketing Canada c. NGL Supply Co.</i> (2001), 94 Alta. L.R. (3 <sup>e</sup> ) 216, 2001 ABCA 168 (paragr. 38-46)	Perte évitée	Chap. 1 (IV)(E)
<i>Southcott Estates Inc c. Toronto Catholic District School Board</i> , 2012 SCC 51, [2012] 2 SCR 675	Limitation du préjudice	Chap. 1 (IV)(E)
<i>514953 B.C. Ltd. c. Leung</i> (2007), 64 B.C.L.R. (4 <sup>e</sup> ) 76, 2007 BCCA 114	Dommages-intérêts du droit contractuel	Chap. 1 (VI)
<i>Boucher c. Wal-Mart Canada Corp.</i> 2014 ONCA 419, [2014] O.J. No. 2452	Dommages-intérêts punitifs	Chap. 1 (VII)
<i>Goldentuler Estate c. Crosbie</i> , 2017 ONCA 591	Dommages-intérêts punitifs	Chap. 1 (VII)
<i>Hamilton c. Open Window Bakery Ltd.</i> (2004) 1 R.C.S. 303, 2004 CSC 9	Différents modes d'exécution	Chap. 3 (III)
<i>Tompkins Hardware Ltd. c. North Western Flying Services Ltd</i> [1982] O.J. No. 944 (H.C.)	Faute de la victime	Chap. 3 (V)(C)
<i>Treaty Group Inc. c. Drake International Inc.</i> , [2005] O.J. No. 5232 (Ont. Sup. Ct.), aff'd 2007 ONCA 450	Faute de la victime	Chap. 3 (V)(C)



Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada  
**Comité national sur les équivalences des  
diplômes de droit (CNE)**

JURISPRUDENCE	SUJET	RECUEIL
<i>Tang c. Zhang</i> (2013), 41 B.C.L.R. (5 <sup>e</sup> ) 69, 2013 BCCA 52	Dommages-intérêts du droit contractuel	Chap. 3 (VI)
<i>Redstone Enterprises Ltd. c. Simple Technology Inc.</i> (2017), 137 O.R. (3 <sup>e</sup> ) 374, 2017 ONCA 282	Dommages-intérêts du droit contractuel	Chap. 3 (VI)
<i>Ottawa Community Housing Corp. c. Foustanelas</i> (2015), 125 O.R. (3 <sup>e</sup> ) 539, ONCA 276	Dommages-intérêts du droit contractuel	Chap. 3 (VI)
<i>Nan c. Black Pine Manufacturing Ltd.</i> (1991), 55 B.C.L.R. (2 <sup>e</sup> ) 241, [1991] B.C.J. N° 910	Améliorations	Chap. 4 (II), (III)
<i>R. c. Canadian Broadcasting Corp.</i> , 2018 SCC 5	Injonctions interlocutoires	Chap. 8 (IV)
<i>Jamieson Laboratories Ltd. c. Reckitt Benckiser</i> (2015), 130 C.P.R. (4 <sup>e</sup> ) 414, 2015 CAF 104	Injonctions interlocutoires	Chap. 8 (V)
<i>Sibley &amp; Associates LP c. Ross</i> (2011), 106 O.R. (3 <sup>e</sup> ) 494; 2011 ONSC 2951	Injonctions conservatoires (Mareva)	Chap. 8 (XI)(B)
<i>Carey c. Laiken</i> , [2015] 2 R.C.S. 79, 2015 CSC 17	Injonctions conservatoires (Mareva)	Chap. 8 (XI)(B)
<i>Trade Capital Finance Corp. c. Cook</i> 2017 ONSC 1857, 137 O.R. (3 <sup>e</sup> ) 685, aff'd 2018 ONCA 27	Injonctions conservatoires (Mareva)	Chap. 8 (XI)(B)
<i>2092280 Ontario Inc. c. Voralto Group Inc.</i> 2018 ONSC 2305	Injonctions conservatoires (Mareva)	Chap. 8 (XI)(B)
<i>306793 Ontario Ltd. c. Rimes</i> 25 O.R. (2 <sup>e</sup> ) 79 (Ont CA)	Dommages-intérêts en equity	Chap. 10 (II)
<i>Semelhago c. Paramadevan</i> , [1996] 2 R.C.S. 415	Dommages-intérêts en equity	Chap. 10 (II)



## DOCUMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les documents suivants ne sont pas des lectures obligatoires, mais les candidats y trouveront de l'information utile pour compléter les documents didactiques.

J. Cassels et E. Adjin-Tettey, *Remedies: The Law of Damages* (Toronto : Irwin Law, 3<sup>e</sup> ed., 2014)

J. Berryman, *The Law of Equitable Remedies* (Toronto : Irwin Law, 2<sup>e</sup> ed., 2013)

R.J. Sharpe, *Injunctions and Specific Performance* (Toronto : Thomson Reuters, 5<sup>e</sup> ed., 2017)

S.M. Waddams, *The Law of Damages* (Toronto : Canada Law Book, 5<sup>e</sup> ed., 2012)



### Éditeurs canadiens

**Carswell (Thomson Reuters)**  
Corporate Plaza  
2075, chemin Kennedy  
Scarborough (Ontario) M1T 3V4

Tél. : 416-609-3800 ou 1-800-387-5164  
Courriel : carswell.customerrelations@thomsonreuters.com  
URL : <http://www.carswell.com/>

**Irwin Law Inc.**  
14, rue Duncan  
Toronto (Ontario) M5H 3G8

Tél. : (Canada et É.-U.) 416-862-7690 ou 1-888-314-9014  
Télééc. : 416-862-9236  
Courriel : contact@irwinlaw.com  
URL : <http://www.irwinlaw.com/>

**Emond Montgomery**  
60, avenue Shaftesbury  
Toronto (Ontario) M4T 1A3

Tél. : 416-975-3925  
Télééc. : 416-975-3924  
Courriel : info@emp.ca  
URL : <http://www.emp.ca/>

**Lexis Nexis Canada Inc.**  
(pour les documents imprimés  
seulement et non pour l'accès à  
Quicklaw)

Contact : Service à la clientèle  
Tél. : 905-415-5823 ou 1-800-668-6481  
Télééc. : 905-479-4082 ou 1-800-461-3275  
Courriel : Customerservice@lexisnexis.ca  
URL : <http://www.lexisnexis.ca/en-ca/home.page>

**Canada Law Books**  
240, rue Edward  
Toronto (Ontario) L4G 3S9

Tél. : (Canada et É.-U.) 416-609-3800 ou 1-800-387-5164  
Courriel : carswell.customerrelations@thomsonreuters.com  
URL : <http://www.carswell.com/>

### Ressources en ligne

La majorité de la jurisprudence et des ressources législatives dont les étudiants du CNE ont besoin se trouvent sur le site de CanLII, la source d'information juridique gratuite financée par la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada ([www.canlii.org](http://www.canlii.org)). Ce site comprend toutes les décisions de la Cour suprême du Canada et de toutes les cours fédérales, provinciales, territoriales et d'appel.

Les frais d'inscription que vous avez payés couvrent également l'accès gratuit aux ressources Quicklaw de Lexis Nexis. Quelques semaines après la fin de la période d'inscription, votre identificateur d'utilisateur et votre mot de passe seront établis et vous seront envoyés à l'adresse de courriel se trouvant dans votre dossier.

Ouvrez une session sur Quicklaw à partir du site Web suivant : <http://www.lexisnexis.com/ca/legal>. La première fois que vous ouvrirez une session sur le site de Quicklaw, on vous demandera de modifier ou de personnaliser votre mot de passe. N'oubliez pas que votre identificateur d'utilisateur et votre mot de passe sont personnels et ne doivent être révélés à personne.

Si vous oubliez ou perdez le mot de passe de votre compte Quicklaw, vous pouvez le récupérer en cliquant sur le lien intitulé « Forgot Password? » [Mot de passe oublié] sur la page de connexion de Quicklaw. Pour toute autre question, veuillez envoyer un courriel à [ftang@flsc.ca](mailto:ftang@flsc.ca).

Veuillez lire et respecter les conditions d'utilisation lorsque vous recevrez vos identifiants Quicklaw. Sinon, votre compte Quicklaw sera fermé sans préavis.

Vous pouvez communiquer avec le service à la clientèle de Lexis Nexis Quicklaw en envoyant un courriel à [service@lexisnexis.ca](mailto:service@lexisnexis.ca) ou en composant le 1-800-387-0899.